

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 16, rue d'Iltzig à Sandweiler se caractérise comme suit :

La maison d'habitation (GEN) sise 16, rue d'Iltzig à Sandweiler a été érigée au cours de la première décennie du XX^e siècle. En effet, vers 1904 des immeubles implantés près de la route sont démolis et vers 1908 une nouvelle construction est érigée à côté de l'annexe agricole de 1870¹. Il s'agit de la maison d'habitation toujours en place de nos jours portant la date de 1907 au-dessus du linteau de la porte d'entrée. La grande annexe agricole qui flanquait la maison à sa droite a été démolie dans les années 1980 pour être remplacée par des garages. Le seul vestige de cet immeuble est une partie de la paroi postérieure avec l'encadrement en pierre du portail de grange. La maison d'habitation est entourée par des espaces verts. A l'avant elle est devancée par un chemin d'accès et vers la rue la propriété est délimitée par un mur en briques rouges avec une grille en ferronnerie remontant à l'époque de construction (AUT/PDR). Un petit édifice, dont les bases remontent à l'époque de la première ferme est implantée près de la rue d'Iltzig, dans le coin gauche de la propriété.

L'immeuble est implanté dans le centre historique de la localité, au sud de l'église. Communément le bâtiment est appelé « maison Hentzen / Hentzenhaus », d'après Pierre Hentzen (1856-1926), menuisier du Birelergrund, qui était devenue propriétaire du site en 1904 et y a fait construire sa maison. Pierre Hentzen était le bourgmestre de la commune de Sandweiler de 1918 à 1926. (LHU)

La maison est significative, non seulement par sa taille mais aussi par ses éléments de décoration, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur. En effet, la composition architecturale et les décorations de style éclectique/ historisant sont représentatives et de qualité artisanale (AUT/PDR). Tandis que la façade principale présente beaucoup d'éléments de décor en pierre naturelle, la façade latérale gauche et la façade postérieure sont plus sobres, ce qui n'est pas inhabituel pour les côtés privés.

La façade principale s'élève sur deux niveaux construits et un niveau mansardé, surélevés par un niveau de cave. Elle se divise de manière régulière en trois travées, dont la travée centrale abrite l'entrée. Cette travée est particulièrement mise en évidence dans la composition par le fait d'être en ressaut et de présenter un pignon traversier. Les encadrements des baies sont en pierre naturelle. Ils sont jumelés ou simples, avec des appuis sur corbeaux, des profils aux crossettes et des pointes de diamants sur les linteaux et les montants. Les ouvertures de la travée centrale sont en outre surmontées par des couronnements courbes. (AUT/PDR)

La maison présente non seulement des façades authentiques, mais elle a également conservé toute sa structure bâtie (comprenant les divisions horizontales et verticales ainsi que la charpente) et maints éléments de finition à l'intérieur, tels que : des revêtements de sol en bois, des revêtements

¹ Administration du cadastre et de la topographie, cases-croquis n°815 et 822 de l'exercice de 1904 et 1908, Sandweiler, section A (la parcelle 249/1527 devient 249/2397 et ensuite 249/2476).

de sol en terrazzo / mosaïque, des portes en bois avec leurs chambranles, des décorations en stuc sur les plafonds et un escalier en bois (qui date plutôt des années 1920 ou 1930). (AUT/PDR)

La maison Hentzen est un important témoin de sa période de construction, du développement de la localité de Sandweiler mais aussi du savoir-faire de Pierre Hentzen² (dont certaines pièces sont conservées au Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art). Ainsi, l'immeuble présente d'un point de vue historique, architectural, artisanal, social et urbanistique un intérêt public à être protégé.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU).

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 16, rue d'Itzig à Sandweiler (no cadastral 249/4061). 14 voix pour un classement et 1 abstention.

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Claude Clemes, Claudine Arend, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, Lisa Hoffmann, Marc Schoellen, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen.

Luxembourg, le 18 septembre 2024

² Il est fort probable que Hentzen, en tant que maître menuisier, a réalisé certains éléments de ses propres mains.